

**VILLE DE LAC-MÉGANTIC**

**AVIS PUBLIC**

**DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1324  
LOT 3 107 721 DU CADASTRE DU QUÉBEC (3488, RUE AGNÈS)**

**AVIS est par les présentes donné par la soussignée :**

Que le conseil municipal, à sa séance ordinaire du mardi 17 août 2021, à 19h30, à la salle J.-Armand-Drouin de l'hôtel de Ville, 5527, rue Frontenac, statuera sur la demande de dérogation mineure suivante et portant le n° 21-03.

**Nature et effets :**

Le propriétaire du lot 3 107 721 du cadastre du Québec (François Jacques – 3488, rue Agnès) demande une dérogation mineure afin d'aménager un rez-de-jardin qui nécessite un rehaussement de la hauteur du bâtiment à 12,6 mètres.

**Raisons :**

La grille des spécifications de la zone M-30 édictée en vertu de l'article 3.3 du Règlement de zonage n° 1324 prévoit une hauteur maximale de 10 mètres.

**Identification du site concerné :**

Le site concerné est le lot 3 107 721 du cadastre du Québec (François Jacques – 3488, rue Agnès).

En vertu de l'arrêté 2020-074 du 2 octobre 2020, pris dans le contexte de la déclaration d'urgence sanitaire ordonnée par le gouvernement, toute présentation publique, dont la présente dérogation mineure, est remplacée par une consultation écrite d'au moins 15 jours.

Par conséquent, tout intéressé peut transmettre ses commentaires à l'attention du Service du greffe, soit par courriel : [greffe@ville.lac-megantic.qc.ca](mailto:greffe@ville.lac-megantic.qc.ca) ou par la poste au 5527, rue Frontenac, bureau 200, Lac-Mégantic, G6B 1H6 avant 15h, le vendredi 6 août 2021. Vous pouvez également communiquer avec le Service d'urbanisme et de géomatique de la municipalité pour toute information supplémentaire concernant cette demande.

**DONNÉ** à Lac-Mégantic, ce 14<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2021

M<sup>me</sup> Nancy Roy,  
Greffière